

IP Lorraine

nancy • metz •
bar-le-duc • épinal •
sarreguemines

La voix de FO en Lorraine



Compte rendu FO du 29 juin 2026

Point 1 : « Tournage vertical »

Il a été précisé tout d'abord que l'expérimentation « tournage vertical » était prolongée jusqu'au 12 juillet.

Annoncée aussi : une nouvelle réunion pour un retour sur l'expérience le lendemain de l'instance : le 30 juin.

A la date du 21 juin, on compte un total de 87 vidéos, réalisées depuis le début.

Un débat s'est engagé par rapport au faible nombre de vidéos verticales montées avec un monteur. Est remonté notamment le sujet de la fluidité parfois complexe pour récupérer les images. Plus complexe bien souvent que lorsqu'on passe avec un monteur.

Évoqués aussi, les modules faits sur place, sur le vif ! « On en fait » précise la direction. En citant l'exemple de l'église d'un village de Moselle qui a brûlé... Ou encore la fête de la musique pour les animaux au zoo d'Amnéville.

Les élus posent la question par rapport à l'accident d'avion du dimanche 28 juin, en citant l'exemple d'un journaliste de l'Est, qui a fait des images avec son téléphone.

« Peut-être qu'il n'avait pas un direct à assurer pour midi, ni d'appels de France Info ! » a répondu la direction.

A ce sujet, autre question : pourquoi France Info a utilisé une photo de Max PPP pour illustrer son premier article, alors qu'il y avait des équipes sur place ? Pour les élus, il est toujours frustrant que le travail des équipes soit insuffisamment mis en avant.

La direction explique que la priorité sur le web est de pouvoir sortir l'info dès que possible (et aussi de pouvoir sortir un module). Toute la chaîne de production a besoin d'améliorer ses réflexes. Et il y aura aussi besoin d'effectuer un retour d'expérience, afin de voir ce que l'on aurait pu mieux faire.

Tout cela révèle aussi la tension qui existe sur le numérique, et que la création d'un 2ème poste de CEN serait bien précieuse (tout comme en Champagne Ardenne). C'est un objectif à moyen terme, uniquement sous forme de redéploiements, car il n'y a pas les moyens de créer des postes supplémentaires.

Enfin, les élus soulèvent le fait que l'alternante en poste maîtrise très bien tous ces outils. Ils ne comprennent donc pas qu'elle ne soit pas encore immatriculée.

Point 2. « Bilan médecine du travail »

En présence du Dr Martini, médecin du travail sur Nancy

L'organisme qui gère la médecine du travail à Nancy (l'ASMLT) compte 160 collaborateurs, pour gérer la prévention des risques, les suivis de santé des salariés, les DUER.

Pour le médecin du travail, une visite importante est celle de la « mi carrière » à 45 ans.

Lui suit 5800 salariés (appartenant à 375 entreprises différentes). Il est aidé par 2 infirmières, et il y a désormais aussi un médecin collaborateur (le Dr Jagut).

1200 visites ont été effectuées en 2025, toutes entreprises confondues. À France•3 Lorraine, il y en a eu 72.

C'était souvent des visites à la demande (du salarié, de l'employeur ou du médecin), ou des reprises.

Ce sont des rendez-vous plus complexes que les visites périodiques. Ou bien aussi des études de postes, en lien avec l'ergonome.

20 à 30% des visites sont liées à des RPS. Autres motifs de consultation : suite à des refus d'augmentation de salaire, ou des problèmes organisationnels importants.

Nous n'avons plus de salarié en suivi renforcé en Lorraine.

Il est possible de tenir ces visites en téléconsultation, même s'il y a toujours une préférence pour le présentiel.

Le médecin considère que le climat est bon, qu'il y a des possibilités de dialoguer.

Il y a par ailleurs les dispositions intéressantes pour le maintien dans l'emploi, issues de l'accord handicap. Cela encourage les déclarations de reconnaissance de RQTH. Le médecin rappelle que ce n'est pas lui qui juge, et qui accorde cette reconnaissance : c'est la MDPH, qui demande néanmoins l'avis du médecin du travail !

Point 3. « absentéisme » au 31 mai

On retient un taux d'absentéisme en légère baisse par rapport aux mesures précédentes : il s'élève à 4,3%, et le nombre de jours d'absences en moyenne par salarié s'élève désormais à 15,7.

C'est sur la tranche d'âge 60/64 ans que le taux d'absentéisme est le plus élevé.

Enfin, 71,3% des salariés sont dits « toujours présents », et n'ont pas été en arrêt sur cette période.

Point 4. Emploi

-Poste de RCA : pas d'évolution depuis l'instance de mai ! Deux personnes identifiées vont effectuer des missions (dont la Lorraine, finalement).

-Poste de technicien maintenance informatique : 5 personnes ont été retenues pour les entretiens, lancés au moment de l'instance. Parmi ces 5 personnes, 1 seule demande de mobilité (et 4 candidats extérieurs).

Quid des suites du départ en octobre d'un TEVA détaché à 100% à l'informatique ? Son poste sera-t-il comblé ? Réponse de la direction : « *il sera soumis à validation de la DRH Réseau* ». En ajoutant qu'il faut être attentifs au risque de la sous activité avec l'arrivée de l'assistant de fabrication. Les élus rappellent que les TEVA étaient au nombre de 7 il y a quelques années, et qu'ils ne sont plus que 3 aujourd'hui ! Ils voient leur métier devenir « peau de chagrin », et c'est assez difficile à vivre pour eux.

-Poste de responsable d'édition : un détachement a été engagé jusqu'à fin décembre.

Les élus interrogent : qui effectue la fonction quand le responsable d'édition n'est pas planifié ? Il y a 4 journalistes à la rédaction qui exercent comme chef d'édition.

-Poste de rédacteur à Metz : pas de changement, toujours pas de publication prévue à ce jour ! Il nous est dit que, en cas de besoin, le comblement sera effectué avec des CDD. Heureux de l'entendre... Est-ce que cela va être compatible avec ce qui nous était dit le mois dernier (par rapport au fait que nous avons « explosé les plafonds » avec la sollicitation de CDD) ?

-Poste de Bar le Duc : le détachement devient une mobilité en date du 1er juillet.

Il est précisé aux élus qu'une réunion est prévue en juillet pour faire un point (et prendre en compte notamment le besoin existant sur l'activité des CEN).

La direction nous rappelle qu'il est demandé à la direction du Grand Est de faire -8 ETP, ce qui n'est pas évident.

Point 5. Situation de Metz

Plusieurs réunions se sont tenues, la 1ère avec la directrice régionale, puis d'autres.

Les équipes se sont dites satisfaites par la réalisation des longs formats : elles disent souhaiter continuer à en faire.

En revanche, la mise en images des plateaux est questionnée.

Pour la prochaine saison, il est prévu de poursuivre la même ligne éditoriale, en veillant à bien respecter l'équilibre avec un sujet « rebond sur l'actu » et un autre sujet plus déconnecté (avec des initiatives locales, des portraits...)

Il est prévu aussi qu'il puisse être demandé aux équipes de pouvoir prêter main forte aux JTR.

Par ailleurs, le web est à développer, avec notamment des formations PIC à engager. Le temps de formation est plus court pour les personnels déjà formés à Drupal. Des formations sur le logiciel Atlas sont également prévues pour les articles du site « Ici ».

La direction précise que 4 journalistes de Metz ont été formés à la vidéo verticale.

Les équipes font le constat qu'elles n'ont pas suffisamment de vision globale sur l'ensemble de ce qui se fabrique.

Aujourd'hui, il existe 1 à 2 réunions par semaine, mais qui n'est pas formalisée dans les faits. L'idée de la production d'un compte rendu est suggérée.

Enfin, il manque un document partagé dans lequel figureraient les dates de calage, de tournage, de montage et de diffusion.

Point 6. Le service organisation

La réunion qui devait se tenir la semaine précédent l'instance a été reportée, car tout le monde n'était pas là.

Le prochain atelier est prévu au mois de septembre.

Point 7. « Amplitudes journalières »

Les salariés déclarent leurs amplitudes dans MonKiosque, et l'outil permet de générer des récupérations

La direction nous dit que lorsqu'il y a un débord au moment du tournage, il est impératif de le signaler, afin de trouver d'éventuelles solutions (permettant le respect des amplitudes maximales autorisées).

Nous sommes revenus sur plusieurs cas.

Notamment une équipe d'actu 8 était sur un procès dont le verdict allait tomber assez tard.

Il a été demandé à l'équipe de rentrer avant le prononcé du verdict.

Cela a créé beaucoup d'émoi. Une phrase disant « c'est de la faute des syndicats » a été entendue.

Alors qu'il aurait été possible d'interroger l'inspecteur du travail.

La direction répond à cela que nous ne sommes pas dans le même cas de figure que lorsqu'il s'est agi d'accompagner un déplacement scolaire (où là, effectivement, il était possible de faire cette demande suffisamment en amont).

Dans le cadre de ce point, la situation d'une des personnes de Sarreguemines est à nouveau évoquée. Les élus le redisent : elle est fatiguée de ce rythme. De plus, avec cette organisation, la mission de l'équipe de Sarreguemines (qui est de couvrir l'actu de la Moselle Est) n'est plus assurée.

Il est indispensable qu'un équilibré soit trouvé, avec au moins 3 jours d'affilée à Sarreguemines.

Point 8. « Programmes »

En présence du délégué antennes et contenus...

Pas de grands changements à signaler, par rapport à ce qui a pu être dit le mois dernier !

La direction confirme l'arrêt de « **C'est succulent** » le samedi à 11h15.

La diffusion reste maintenue jusqu'en décembre 2026, mais il n'y a plus de production. Cela s'explique par une volonté de rationaliser de la part de la direction du Réseau. Les équipes participeront à la fabrication de « nos terres gourmandes ». A quel niveau ? On ne sait pas encore, mais ce sera moindre par rapport à ce qui était fait cette saison.

« **Destin Lorrain** » continue.

« **Dimanche en Politique** » changera un peu au niveau de sa forme.

« **Enquêtes de Régions** » : il restera 3 numéros sous la forme actuelle. Pour la suite, la direction nous dit ne pas savoir encore (entre soit des EDR par plaques, ou un seul EDR sur l'ensemble du Réseau).

PAE : une nouvelle émission « **secrets de** » sera proposée le samedi 19 septembre à 20h30, sur le thème des souterrains (comme « secrets de cathédrales » l'année dernière.).

Une autre thématique sur les secrets du luxe est prévue un peu plus tard.

Autre PAE, la Saint Nicolas ; avec une déclinaison 26 mn en linéaire (dans la case du dimanche).

En revanche, il n'est plus prévu d'émission spéciale sur le Livre sur la Place (qui, malgré la qualité du travail effectué) n'a pas trouvé son public l'année dernière. Des choses seront faites, mais dans les JT.

Quant à **la visite du pape**, la réflexion est en cours sur ce qui sera fait. Cela va dépendre de ce qui va être fait par le national : en effet, on ne veut pas se retrouver en frontal face à France Info ou à France 2.

Enfin, les régions ont la main sur les **rencontres de coupe de France de foot**, jusqu'au 7ème tour. La saison dernière, nous avons fait 2 rencontres, qui avaient bien fonctionné.

Tout dépendra des tirages au sort.

Les élus resteront vigilants sur ce qui sera proposé aux techniciens lorrains la saison prochaine. On nous répond que cela dépend notamment des calendriers des disponibilités des différentes antennes.

On ne maîtrise pas encore l'impact de l'évolution de l'activité après « c'est succulent », et la nouvelle organisation des EDR aura là aussi un impact (selon le choix retenu).

Les élus ont posé la question de la position de la direction par rapport aux JT communs. La direction nous répond que, à date, ils ne sont toujours pas envisagés, sauf lors de la visite du pape (pour des raisons éditoriales). Ceci reste de mise sauf s'il devait y avoir de nouveaux arbitrages défavorables. Elle ajoute que, si ça devait se produire, il y aurait prioritairement une recherche d'autres solutions pour respecter ces arbitrages sans avoir à effectuer des journaux communs.

Point 9. « Plan de développement des compétences »

On a compté 232 stagiaires formés en Lorraine, pour un total de 2169 heures de formation. Sur ces heures, le champ le plus important concerne les infos/programmes, avec 641 heures (et 64 stagiaires). S'ensuit ensuite l'innovation et la technologie, avec 515 heures (et 44 stagiaires).

→ [Tout le détail des formations effectuées en 2025 est à retrouver ICI](#) 🖱

Comment les choix s'établissent-ils ? Et comment cela se passe-t-il lorsqu'il y a des souhaits exprimés par les salariés ?

Il y a une rencontre avec la responsable du développement professionnel.

L'ensemble des besoins exprimés au sein des entretiens annuels est balayé. Et il est vu ensuite si le besoin correspond à l'envie. C'est à partir de ces états des lieux que les décisions se prennent.

Point 10. Prochaines visites d'inspection des BIP

- **SARREGUEMINES** : 7 septembre
- **EPINAL** : 14 septembre
- **BAR LE DUC** : lundi 21 septembre
- **METZ** : 30 septembre ou 1er octobre

Prochaine réunion le 16 juillet

Vos élus :

Catherine Reggianini, Hervé Marchetti,
Sophie Bartholmé et Bruno Demange

